

Commune de **TIVERNON**

Compte rendu de la séance ordinaire Du Conseil Municipal du Vendredi 5 Novembre 2021

L'an 2021 et le Vendredi 5 Novembre, à 19 heures 00 , le Conseil Municipal de cette commune régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi à la Mairie, sous la présidence de Madame Delphine BRUCHET, Maire.

Présents : Mme BRUCHET Delphine, Maire,
Mmes VAPPEREAU Béatrice, DESFORGES Anne-Claire,
Mrs FLEUREAU Eric, MORGEAT Guillaume, STEIN Jean-Pierre

Absent(s) :Mrs MARTIN Joseph (pouvoir à Mme BRUCHET Delphine),
MALLET Jean-Yves (pouvoir à Mr MORGEAT Guillaume), Mr BEDU
Stéphane (pouvoir à Mr FLEUREAU Eric), Mme SEVIN Nathalie (pouvoir
à Mme VAPPEREAU Béatrice)

Nombre de membres :10
- afférents au conseil municipal : 10
- en exercice : 10
- présents : 6
- votants : 10
Date de la convocation : 25/10/2021
Date d'affichage : 25/10/2021

Ordre du jour

- Délibération pour décision modificative changement de compte pour 0.19€
- Noël
- Affaires diverses

Le conseil municipal approuve le compte rendu de la séance du Vendredi 11 Septembre 2021.

Réf : 2021--30 Délibération pour décision modificative changement de compte pour 0.19€

Suite à la demande faite par la trésorerie concernant une opération de compte de tiers pour une dépense de 0.19€, le conseil décide d'adopter la décision modificative suivante :

Article : 4582 pour un montant de 0.19€ Titre de recette

Article : 042 pour un montant de 0.19€ mandat

Réf : 2021-31 Noël

Le choix du repas de Noël des anciens gratuit pour les plus de 65 ans a été retenu. Toute la population y est invitée.

Le repas aura lieu le 11 décembre à 12h à la salle des fêtes, le traiteur Jannequin de Chevilly a été choisi pour le repas. Pour les personnes ne pouvant y assister une bouteille sera offerte aux hommes et un ballotin de chocolat aux femmes.

Pour les enfants, le spectacle de Noël aura lieu à la salle des fêtes le samedi 18 décembre. Un jouet sera offert aux enfants entre 0 à 7 ans et un bon d'achat aux enfants de 8 à 10 ans.

Réf : 2021-32 Affaires diverses

PADD : Mme Le Maire informe le conseil municipal qu'après plusieurs réunions sur le PADD, (Plan d'aménagement du développement durable) le document a été allégé afin de ne retenir que les axes principaux. Le volet agriculture a été majoritairement revu . Toutes les conditions restrictives ont été supprimées. Le PADD sera exposé et débattu en conseil municipal lors de la prochaine séance du 07 Janvier 2022 à 19h30.

Cimetière : Suite à la procédure d'état d'abandon de concessions, Mme le Maire informe le conseil municipal que les concessions portant les inscriptions « Mort pour la France » ou « Mort au combat » ne seront pas relevées, mais pris en charge par la commune si les familles ne se manifestent pas au cours de cette procédure.

Octobre Rose : Un retour positif est fait sur l'après -midi Octobre Rose. Les habitants ont été ravis de cette manifestation avec le lâcher de ballon et le feu d'artifice. Cent euros ont été récoltés et remis au Comité Féminin du Loiret à cette occasion.

Enquête publique Eoliennes : Mme le Maire informe le conseil municipal que la préfecture a émis un avis favorable pour le projet des Eoliennes. Une copie du rapport avec les conclusions du commissaire enquêteur est mise à disposition des habitants pour consultation en mairie.

Travaux voirie : Mme le Maire informe le conseil municipal que des réclamations vont être faites auprès de la société You-Sauvêtre. En effet des nids de poules n'ont pas été rebouchés correctement sur le hameau du grand Bréau.

Garage appartenant à la commune situé rue du Gouanon :

Un agent immobilier en charge de la vente d'un bien immobilier situé sur la commune, souhaite savoir si la commune envisagerait la vente du garage situé rue du gouanon. Après échanges avec le conseil municipal, un avis dévorable est émis.

Arrêté pour la circulation des camions : Mme le Maire informe le conseil municipal que le Maire de Oison souhaite prendre un arrêté interdisant la traversée des camions sur sa commune. Afin que sa demande puisse être prise en compte auprès de la préfecture, il demande que la commune de Tivernon (Ondreville) ainsi que la commune d'Aschères le Marché prennent également un arrêté interdisant la traversée des camions. Après échanges avec le conseil municipal, un comptage des camions est demandé afin d'éviter que Chaussy et Villiers soient envahis par un important trafic de camions.

Travaux : Mme le Maire informe le conseil municipal que des devis ont été réalisés auprès de trois tailleurs de pierres,

- Pour la restauration des encadrements de portes et de fenêtres de l'église.
- Pour le nettoyage et le rejointement des marches du monument aux Morts situé au cimetière,
- Pour les croix se trouvant à l'entrée du village et place de la forge,
- Pour les marches de la mairie.

Après échanges avec le conseil municipal les devis ne sont pas validés. La réalisation des travaux sera revue quand la commune disposera des fonds nécessaires pour ces travaux.

Cérémonie du 11 novembre 2021 : Mme le Maire informe le conseil municipal que les enfants seront invités à participer à la cérémonie du 11 novembre, une invitation leur sera remise personnellement afin qu'ils confirment leur présence. Un verre de l'amitié sera offert par la mairie après la cérémonie.

Désherbage de la commune : Des devis ont été demandés pour le désherbage des caniveaux et l'entretien des trottoirs auprès de l'ESAT du Château d'Auvilliers. Après échanges avec le conseil municipal, les devis ne sont pas validés. L'hypothèse d'un achat d'un brûleur à gaz est envisagé.

Dépense : Mme Le Maire informe le conseil municipal du changement du compteur de bâché à la station d'assainissement pour un montant de 1 020 € TTC .

Chantier participatif : La date du 27 novembre est retenue pour la plantation d'arbustes et d'arbres à fruits au petit terrain de jeux, chemin des 4 vents. Les habitants seront informés via panneau pocket pour les inscriptions.

Défibrilateur : Mme le Maire informe le conseil municipal que les devis demandés ne sont pas tous arrivés.

La prochaine séance du conseil municipal aura lieu le vendredi 7 Janvier 2022 à 19h30.

La séance est levée, à 20 h30
Ont signé les membres présents :

